

Sensibilisation aux marchés publics

Durée : 2 jours

OBJECTIFS :

- Maîtriser les notions essentielles liées aux marchés publics
- Savoir choisir la procédure adaptée à son achat

PUBLIC :

Toute personne participant à la procédure d'achat ; aucun prérequis

PROGRAMME :

1- Le cadre juridique et réglementaire de l'achat public

- La réglementation française et communautaire
- Le nouveau code de la dépense publique instauré par l'ordonnance et le décret de décembre 2018
- Les principes fondamentaux des marchés
- Les acteurs de l'achat public

2- Les procédures de passation

- Marchés publics passés sans publicité ni mise en concurrence préalables
- Marchés publics passés selon une procédure adaptée
- Marchés publics passés selon une procédure formalisée

3- Maîtriser les différentes étapes d'une consultation

- La publicité en amont
- L'élaboration des documents de la consultation : l'acte d'engagement, le règlement de consultation, le CCAP, le CCTP
- La réception des plis
- La sélection des candidats
- L'analyse et le classement des offres
- L'information des candidats
- Le rapport de présentation
- La notification au titulaire

ADEM-FORMATIONS

4- L'obligation de dématérialisation

5- L'exécution du marché

- Les obligations réciproques des cocontractants
- La sous-traitance
- Les délais d'exécution
- Les modalités de paiement
- Les modifications en cours de marché

MÉTHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE :

- Apport et réactivation des connaissances théoriques et pratiques par des présentations en vidéo projection,
- Méthodes d'expression et de participation permettant d'enrichir les connaissances et représentations de chacun et de découvrir de nouvelles informations,
- Discussion avec le groupe autour de cas concrets,
- Remise d'un dossier numérique de documents d'informations sur clé USB à apporter par les stagiaires.